



## Manque de documents sur prêt bancaire

Par **CATEL Didier**, le 17/02/2017 à 16:16

Bonjour

J'ai procédé à la renégociation de mon prêt immobilier en 2014 = c'est un prêt lissé qui est en fait composé de 2 prêts. La renégociation 2014 a porté sur un allongement du prêt et donc une baisse de la mensualité globale (il ne m'a pas été fait de baisse de taux).

Or, je m'aperçois en tentant de le re-négocier à nouveau cette année, que le banquier m'avait envoyé en 2014, un nouveau contrat de prêt avec échéancier seulement sur 1 des 2 parties du prêt (élément que j'ai renvoyé signé) mais pas sur la seconde partie du prêt qu'il a aussi pourtant modifié à l'époque !

Il s'avère ainsi que pendant 1 an je devrais payer les mensualités fortes des 2 prêts, alors qu'en fait elles sont censées prendre le relais l'un de l'autre (principe du lissage).

Le banquier m'a dit qu'il allait arranger cela mais n'a t il pas commis une faute ? Puis je essayer de récupérer quelque chose ?

Merci de vos commentaires.

Bien cordialement

Didier